


CJCE arret Bayer 6 janvier 2004

Par **LacunA**, le **07/04/2004** à **22:21**

salut

J'ai ce commentaire à faire, je ne sais pas si vous visualisez le pavé que c'est : 20 pages pour un arrêt. J'avoue que je ne sais pas ou ni quoi commenter tellement il y en a. Il y a vraiment beaucoup de choses dedans, j'arrive à peine à cerner le sens de l'arrêt, je vois pas de fil directeur... c'est le brouillar le plus total 


Si quelqu'un a déjà eu le "bonheur"  de rencontrer cet arrêt qu'il me fasse un signe, même s'il est tout petit! 

Par **Olivier**, le **07/04/2004** à **22:40**


Je ne sais pas si ça te sera d'un grand secours, mais tu peux toujours jeter un œil par là ça a l'air de résumer pas mal.... Sinon je suis pas très droit public son je peux pas trop t'aider malheureusement

<http://www.businessandlaw.be/article585.html>


Par **LacunA**, le **07/04/2004** à **22:44**

je l'avais déjà trouvé 

merci beaucoup quand même, ça va bien me servir pour l'intro surtout, ça m'aide pas des masses pour trouver une question de droit ni un plan seulement

donc si quelqu'un a d'autres documents à me proposer je prends! et si qqun sait si l'arret a été commenté dans une revue ça serait bien aussi 

Par **LacunA**, le **08/04/2004** à **22:13**

j'ai fait mon plan, avant de le mettre en ligne pour savoir ce que vous en pensez, j'aimerais savoir si qqun connaît l'arrêt, parce que sinon ça sert à rien, et donc j'aurai perdu mon tps 

Voilà donc si qqun connait l'arret et veut bien me dire si mon plan est potable qu'il me fasse
:wink: :!!!

signe Image not found: type unknown